

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 20.04.2020

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: Liquide désinfectant**

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Catégorie du produit** PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) **Emploi de la substance / de la préparation** Liquide pour imprégnation de lingettes.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Fabricant / importateur / fournisseur:

Boso bv  
Schrijnwerkersstraat 3  
8601 VD Sneek  
Tel.: 0515-487600  
Email: verkoop@boso.nl

**Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit.

**1.4 Numéro d'appel d'urgence:** FR - Centre Anti-poison et de toxicovigilance: +33 1 40054848

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 20.04.2020

### Nom du produit: Liquide désinfectant

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

**Pictogrammes de danger** GHS09

**Mention d'avertissement** néant

#### Mentions de danger

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P391 Recueillir le produit répandu.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### 2.3 Autres dangers

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

##### Description:

Mélange de composants non dangereux ou la concentration des composants est inférieur aux valeurs de classification.

##### Composants dangereux:

CAS: 3380-34-5 EINECS: 222-182-2 Numéro index: 604-070-00-9	triclosan  Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	Skin Irrit.	<1%
---	---	-------------	-----

#### Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

Eucalyptus spp.

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

##### Remarques générales:

Les personnes, fournissant l'assistance, devraient éviter l'exposition au danger pour eux-mêmes comme pour autrui.

(suite page 2)

**Nom du produit: Liquide désinfectant**

(suite de la page 1)

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.  
Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.  
Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

**Après inhalation:** Emmener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position qui facilite la respiration.

**Après contact avec la peau:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau avec beaucoup d'eau (Peut-être la douche).  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux:**

Si possible, retirer les lentilles de contact.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes (au moins 15 minutes), sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Après ingestion:**

NE PAS FAIRE VOMIR !

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles. **4.3**

**Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles. **5.3**

**Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter de respirer les vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux procédures d'hygiène et de sécurité industrielles bonnes.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne

pas manger, boire ou fumer pendant le travail.

(suite page 3)

FR

**Nom du produit: Liquide désinfectant**

(suite de la page 2)

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Stockage:**

**Exigences concernant les lieux et les réservoirs:** Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil.

**Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

**Autres indications sur les conditions de stockage:** Stockage des emballages sous aspiration.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures techniques:** Ventilation, ventilation locale (si possible sur le plancher)

**Équipement de protection individuel:** Mesures de protection individuelle, tels que les équipements de protection individuelle

**Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation. **Protection des mains:**

**Matériau des gants** Pas applicable

**Temps de pénétration du matériau des gants** Pas applicable

**Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Prévenir les déversements d'atteindre les eaux de surface ou dans le sol.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales.**

**Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Comme Eucalyptus
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

**valeur du pH:** Non déterminé.

**Changement d'état**

**Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 100 °C

**Point d'éclair** Non applicable.

**Inflammabilité (solide, gaz):** Non applicable.

**Température d'inflammation:** Non déterminé

**Température de décomposition:** Non déterminé.

**Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

**Limites d'explosion:**  
**Inférieure:** Non déterminé.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 20.04.2020

**Nom du produit: Liquide désinfectant**

(suite de la page 3)

<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité à 20 °C:</b>	1,003 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
<b>Densité de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Non déterminé.
<b>Cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Teneur en solvants:</b>	
<b>Propriétés oxydantes :</b>	Ne contient pas de propriétés oxydantes.
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** Stable dans les conditions recommandées. **10.2**

**Stabilité chimique**

**Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effet primaire d'irritation:**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité**

**Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité** Biodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

(suite page 5)

FR

**Nom du produit: Liquide désinfectant**

(suite de la page 4)

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications écologiques:**
**Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol. **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**PBT:** Non applicable. **vPvB:**

Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés:**
**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**14.1 Numéro ONU**

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Non applicable.  
Stowage Category A

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention**

Marpol et au recueil IBC Non applicable.

**"Règlement type" de l'ONU:**

néant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Directive 2012/18/UE**

**Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des ingrédients sont répertoriés.

**Catégorie SEVESO E2** Danger pour l'environnement aquatique

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 200 t

**Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 500 t

**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 3

(suite page 6)

FR

## Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 20.04.2020

Numéro de version 1

Révision: 20.04.2020

<b>Nom du produit: Liquide désinfectant</b>
---

(suite de la page 5)

<b>Règlement (CE) N° 649/2012</b>		
3380-34-5	triclosan	Annex I Part 1 Annex I Part 2

**Prescriptions nationales:** N'est pas applicable**15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Remarques pour formation.** Prendre soin de la bonne information, instruction et formation des utilisateurs.**Acronymes et abréviations:**

ADN: Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieures (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (Division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very

Bioaccumulative

EC50: Effective Concentration, 50 percent

IOELVS: Indicative Occupational Exposure Limit Values

mPa.s: milliPascal per second

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1 Aquatic

Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

**. Sources.**

Cette information est basée sur le courant des données disponibles (fournisseurs de matières premières, chimie cartes, annexe VI)

Voir également également le site internet : <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>**Clause de non-responsabilité**

Les informations contenues dans cette signalétique, fiche produit est préparé avec le plus grand soin et correspond aux informations plus récentes sur la date de publication (figurant en haut de chaque page) au fournisseur sont connus. Le contenu de la fiche de données de sécurité n'est pas comme une garantie que le produit décrit des caractéristiques spécifiques ou convient à certaines fins. C'est l'obligation de l'utilisateur pour déterminer si le produit est approprié pour le but spécifique et la méthode d'application que l'utilisateur est voulu ou implicite. Cette fiche ne concerne que le produit spécifique et ne s'applique pas à une utilisation qui n'est pas définie ou est pour une utilisation du produit en combinaison avec d'autres matériaux et/ou de produits. C'est la responsabilité de l'utilisateur pour pouvoir utiliser le produit avec soin et d'observer les lois et règlements applicables. Le fournisseur décline toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects en raison de la mauvaise utilisation de cette fiche signalétique et/ou du produit qui y sont décrites.

FR